



Décision du conseil d'état

Par **pitchelou**, le **29/11/2009** à **08:03**

Bonjour,
le service urbanisme de la mairie m'informe que:
" le Conseil d'Etat, en sa séance du 29/10/2008, a conclu que dans le cadre de constructions annexes dans un lotissement, *un garage qui constitue une construction annexe, peut-être construit en limite de propriété.*
Mais quelles sont donc les critères bornant cette récente disposition, qui ferait fi des 5m inconstructibles en limite de voirie dans mon lotissement ?
Merci d'avance pour votre précieux avis
et cordiales salutations.

Par **pitchelou**, le **30/11/2009** à **10:24**

Bizarre !
Vous avez dit "bizarre" ?
Comme c'est bizarre !
Eh oui, car en effet j'ai bien reçu 2 réponses,
l'une de "Suyenbop" que j'ai pu lire,
et une de "Cedric75" à laquelle je n'ai pas accès.
Et aucune ne figure ici!
C'est pour le moins étrange!
A suivre, et merci quand même pour ces 2 réponses!
Cordialement salutations.

Par **Jurigaby**, le **30/11/2009** à **10:51**

Bonjour,

Le message de Cedric était un message publicitaire, sans aucune information utile. IL a donc été effacé. N'étant pas particulièrement compétent en Droit public, je n'ose répondre à votre sujet..

En espérant que vous ayez une réponse rapidement.

Très cordialement.